

Microprogramme de deuxième cycle en gestion des organisations de la santé et des services sociaux

Téléphone : 514 987-3000 #8333

Courriel : mp2.sante@uqam.ca

Site Web : esg.uqam.ca/programmes/microprogramme-gestion-organisations-sante-services-sociaux/

Code	Titre	Grade	Crédits
9213	Microprogramme de deuxième cycle en gestion des organisations de la santé et des services sociaux	Attestation d'études, Att.	15

Trimestre(s) d'admission	Automne
Contingent	Programme non contingenté
Régime et durée des études	Offert à temps partiel.
Campus	Campus de Montréal

OBJECTIFS

Le microprogramme de deuxième cycle en gestion des organisations de la santé et des services sociaux vise à offrir une formation spécifique à la réalité complexe et turbulente de cet environnement particulier. Il vise à accompagner les gestionnaires qui ont moins de 5 ans d'expérience afin de solidifier leur posture comme cadre intermédiaire et potentiellement établir des bases pour ceux et celles qui souhaitent poursuivre leur carrière vers des postes de cadres supérieurs.

Objectifs spécifiques du programme

Plus précisément, en privilégiant une approche expérientielle qui combine savoir, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir, ce microprogramme de deuxième cycle en gestion des organisations de la santé et des services sociaux permettra aux personnes étudiantes de :

- Saisir les défis relatifs au contexte contemporain des organisations de santé et services sociaux;
- Appliquer des concepts et modèles présentés dans les cours à des situations de gestion issues de leur milieu de travail;
- Développer des postures et des actions managériales adaptées à une réalité complexe et soutenant la capacité organisationnelle à changer;
- Développer des habiletés relationnelles et politiques afin d'incarner un leadership collaboratif;
- Élaborer des pistes d'action qui mobilisent l'approche paradoxale de gestion et le processus de résolution créative de problèmes;
- Utiliser et adapter des outils afin d'ancrer la lecture de l'environnement interne et externe dans l'action.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent obtenu avec une moyenne égale ou supérieure à 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent.

Les personnes candidates qui ont obtenu un baccalauréat avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 sur 4,3 mais égale ou supérieure à 2,7 sur 4,3 (ou l'équivalent) pourront être admises exceptionnellement après étude de leur dossier par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme (SCAE).

Les candidates et candidats non titulaires d'un baccalauréat ou son équivalent, mais possédant les connaissances requises, une formation

appropriée et une expérience jugée pertinente d'au moins sept ans, pourront, à titre exceptionnel, faire l'objet d'une recommandation d'admission après étude de leur dossier académique et de leur curriculum vitae (maximum 10% de la cohorte).

ET, toutes les personnes candidates doivent détenir un poste ou une assignation intérimaire à titre de gestionnaire dans le réseau de la santé et des services sociaux.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Admission au trimestre d'automne.

Pour une cohorte donnée, les activités du programme ne débutent que si le nombre de vingt (20) personnes inscrites est atteint.

Trimestre d'admission (information complémentaire)

Admission au trimestre d'automne.

Connaissance du français

Toutes les personnes candidates doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique sur la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

Méthode et critères de sélection

L'évaluation des candidatures sera réalisée par le sous-comité d'admission et d'évaluation sur la base du dossier académique, d'un curriculum vitae détaillé et d'une lettre d'intention des personnes candidates dans laquelle ces dernières doivent détailler leurs aptitudes et motivations pour entreprendre ce programme.

Le sous-comité se réserve le droit de convoquer les personnes candidates en entrevue et d'imposer, s'il le juge nécessaire, des cours d'appoint ou une propédeutique à celles ne répondant pas de façon satisfaisante aux conditions et préalables d'admission avant qu'elles ne soient définitivement acceptées au programme.

Régime et durée des études

Le programme sera offert sous un seul régime, soit celui à temps partiel. Temps partiel: maximum 8 trimestres

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Les sept cours suivants (15 crédits)

MGP7228 Approches agiles en gestion de projet

MGT8414 Créativité et management
 ORH8411 Habiletés relationnelles et politiques
 ORH8420 Analyse et gestion du changement organisationnel
 ORH8431 Séminaire d'application en gestion de la santé et des services sociaux (1 cr.)
 ORH8432 Séminaire d'intégration en gestion de la santé et des services sociaux (1 cr.)
 ORH8433 Séminaire synthèse en gestion de la santé et des services sociaux (1 cr.)
 ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Grade de Maître en administration (M.Adm.) par cumul de formation
 Ce programme peut conduire au grade de M. Adm. lorsque combiné au DESS en gestion. D'autres conditions s'appliquent. Pour plus d'information, consultez la page : esg.uqam.ca/programmes/maitrise-en-administration.

Maîtrise en administration (par cumul de formations courtes) - ESG UQAM

La maîtrise en administration (M.Adm.) s'adresse à des titulaires d'un baccalauréat de toute autre discipline que la gestion.

DESCRIPTION DES COURS

MGP7228 Approches agiles en gestion de projet

Objectifs

Ce cours vise à permettre une compréhension des principes et des valeurs de l'agilité. Il présente les origines des approches agiles et permet de se familiariser avec les différentes méthodes et outils. Le cours présente les méthodes agiles en gestion de projet. Au terme du cours, les étudiants seront aptes à : Comprendre les principes et les valeurs de l'agilité; Appliquer une approche agile dans le cadre d'un projet; Réfléchir sur les pratiques agiles et leur application.

Sommaire du contenu

Le cours est structuré principalement selon les blocs suivants : Les origines et les fondements de l'agilité. Les principes et valeurs de l'agilité. La livraison incrémentale et itérative. La planification juste à temps et la vélocité. Les méthodes agiles (Scrum, etc.). Les outils liés aux méthodes agiles (cartographie des récits utilisateur, etc.). L'agilité hors TI (ex : formation, marketing, RH, etc.).

Modalité d'enseignement

Plusieurs modalités d'enseignement pourraient être mobilisées, en présence ou à distance, par exemple : Des exposés magistraux interactifs Des activités individuelles et en équipe Des discussions avec l'enseignant, l'enseignante et les participants, participantes au cours Des exercices, analyses de cas, simulations et autres exercices spécifiques

MGT8414 Créativité et management

Objectifs

Le cours expose les étudiants à une dimension essentielle et mal connue du management : la créativité. Il a pour objectifs de : Questionner les enjeux de la créativité dans l'organisation aujourd'hui Faire réfléchir les étudiants sur leur potentiel créatif Fournir les méthodes qui permettent de stimuler la créativité individuelle Expliquer et appliquer le processus de résolution créative de problème Discuter les conditions du management des idées dans l'organisation créative Préparer les étudiants à intégrer la dimension territoriale de la créativité.

Sommaire du contenu

Le cours de Créativité et management amène à réfléchir 1) sur le contexte contemporain de changement constant et l'injonction actuelle à la créativité et à l'innovation; 2) sur la créativité individuelle, de groupe et sur ses outils : pourquoi, comment penser autrement; 3) sur la créativité organisationnelle : le management des idées dans l'entreprise et l'organisation créative; et 4) sur le Québec comme milieu créatif et

ses caractéristiques. Pour soutenir ces réflexions, les thèmes suivants seront abordés : - La pensée créative : l'injonction au mouvement et les logiques de la créativité - La personne créative : freins, personnalité, intelligences, style cognitif, etc. - Le groupe créatif : caractéristiques et conditions de la créativité à plusieurs - La créativité organisationnelle : les conditions de l'organisation créative, caractéristiques des systèmes de management des idées - Le processus de résolution créative de problèmes : application à la conception d'un nouveau modèle d'affaires - La créativité ancrée : la dimension territoriale de la créativité, le cas du Québec

Modalité d'enseignement

Trois méthodes pédagogiques sont retenues : l'enseignement magistral ponctué d'exercices individuels (en classe ou en ligne) grâce auxquels les étudiants sont initiés aux concepts fondamentaux de la créativité, du management des idées et de l'innovation; les lectures dirigées et présentations orales originales par lesquelles les étudiants approfondissent et figent les connaissances acquises; des exercices en classe en petits groupes et des travaux d'équipe où les étudiants pratiquent l'exercice de la créativité.

ORH8411 Habiletés relationnelles et politiques

Objectifs

Objectif général : Ce cours vise à aider les étudiants à comprendre et développer des habiletés relationnelles et politiques essentielles à l'exercice du management et de la fonction conseil. Objectifs spécifiques : Au terme du cours, l'étudiant devrait être en mesure de : - dresser un portrait réaliste de ses forces et vulnérabilités comme gestionnaire; - comprendre davantage ses propres émotions et être plus conscient de ses objectifs; - comprendre davantage l'expérience forcément différente des autres; - prendre conscience de ses patterns de comportements qui favorisent ou nuisent à l'exercice de son leadership; - identifier et développer des mécanismes de gestion de ses émotions et de ses relations en contexte organisationnel pour favoriser les impacts positifs de ses interventions et de son influence sur les autres; - développer sa compréhension de l'exercice du pouvoir organisationnel, et ce dans l'objectif d'améliorer sa capacité d'influence; - identifier les sources organisationnelles de pouvoir dans son environnement ainsi que ses sources personnelles de pouvoir; - déployer des stratégies d'influence qui tiennent compte des dynamiques relationnelles et du pouvoir organisationnel.

Sommaire du contenu

- la conscience de soi; - la gestion de soi; - la conscience des autres; - les enjeux associés à l'exercice de son leadership; - la communication interpersonnelle; - les sources organisationnelles de pouvoir; - les sources personnelles de pouvoir; - les stratégies d'influence.

Modalité d'enseignement

Alternance entre la présentation de contenu magistral et des exercices en sous-groupes amenant les étudiants à expliciter des problématiques relationnelles et/ou politiques les empêchant d'atteindre leurs objectifs personnels et professionnels. Vingt étudiants au maximum pourront être inscrits par groupe-cours, afin de respecter la structure pédagogique privilégiée.

ORH8420 Analyse et gestion du changement organisationnel

Objectifs général : Le changement organisationnel est au cœur de la gestion des organisations. Les changements sont fréquents et même simultanés. Malgré tout, leur gestion demeure souvent difficile et ses effets variables. Ce cours vise à développer chez l'étudiant les connaissances et les habiletés utiles à l'analyse et à la gestion du changement organisationnel. Il met à profit des connaissances développées dans plusieurs champs dont les théories des organisations, le management, la psychologie, le développement organisationnel et la gestion des ressources humaines. Objectifs spécifiques : - Maîtriser les différentes conceptions du changement organisationnel; - Maîtriser les différents modèles et outils de gestion du changement; - Pouvoir analyser des cas réels de changements; - Comprendre les enjeux organisationnels et humains liés à la gestion du changement; - Être en mesure de planifier la mise en oeuvre d'un changement organisationnel. Sommaire du contenu : - Théories du

changement organisationnel; - Modèles d'intervention en changement organisationnel; - Aspects psychologiques du changement. Modalités : Ce cours est basé sur plusieurs méthodes pédagogiques soit, l'exposé magistral par les enseignants, intégrant des interactions avec les étudiants et la réalisation d'exercices en équipe et/ou individuels d'intégrations avec les étudiants et la réalisation d'exercices en équipe et/ou individuels d'intégration de la matière. L'étudiant aura à réaliser des études de cas, des rapports de lectures ainsi qu'une activité synthèse.

Conditions d'accès
Diplôme de baccalauréat

ORH8431 Séminaire d'application en gestion de la santé et des services sociaux

Objectifs

Ce cours constitue le premier séminaire d'une série de trois qui visent à amener les personnes étudiantes à intégrer des connaissances et des habiletés développées au cours de leur cheminement au 2e cycle. Ces séminaires permettront : D'accompagner la nouvelle personne gestionnaire à développer sa posture et ses pratiques de gestion afin de s'adapter à la réalité complexe des organisations de santé et des services sociaux; D'améliorer ses propres capacités à actualiser de manière concrète ses connaissances théoriques et pratiques autant déclaratives (quoi, qu'est-ce), procédurales (comment faire) que contextuelles (quand, pourquoi). Ce premier séminaire vise à appliquer des bases en gestion de la santé et des services sociaux et plus spécifiquement à : Assumer sa propre posture, développer sa crédibilité et la co-responsabilité au sein de son équipe (volet relationnel); Développer sa capacité d'analyse d'une situation de gestion (interprétation et développement d'un argumentaire) en lien avec l'ensemble de ses fonctions (gestion des ressources).

Sommaire du contenu

Ce cours est structuré en 3 blocs qui visent à consolider les acquis des bases en gestion et à amorcer une réflexion sur les tensions inhérentes à la posture de la personne gestionnaire. Bloc 1 : Les assises : ma structure et mon fonctionnement Bloc 2 : Exemple concret : le test de la réalité Bloc 3 : Initiation aux tensions en gestion : planification et réactivité

Modalité d'enseignement

Des exposés magistraux Des activités individuelles et en équipe Des analyses de situations de gestion tirées de leur vécu de gestionnaire Des discussions avec l'enseignant, l'enseignante et les participants, participantes au cours

ORH8432 Séminaire d'intégration en gestion de la santé et des services sociaux

Objectifs

Ce cours constitue le deuxième séminaire d'une série de trois qui visent à amener les personnes étudiantes à intégrer des connaissances et des habiletés développées au cours de leur cheminement au deuxième cycle. Ces séminaires permettront : D'accompagner la nouvelle, la personne gestionnaire à développer sa posture et ses pratiques de gestion afin de s'adapter à la réalité complexe des organisations de santé et des services sociaux; D'améliorer ses propres capacités à actualiser de manière concrète ses connaissances théoriques et pratiques autant déclaratives (quoi, qu'est-ce), procédurales (comment faire) que contextuelles (quand, pourquoi). Plus spécifiquement, ce deuxième séminaire vise à intégrer les bases en gestion par la réflexion quant aux tensions inhérentes à la posture du gestionnaire et à son environnement turbulent.

Sommaire du contenu

Ce cours couvre la thématique de la responsabilisation (tension entre le contrôle et l'autonomie) et du ralliement (tension entre l'individuel et le collectif) dans un contexte de changement continu. À travers ces thématiques, les participants et participantes analyseront leur rôle de gestionnaire en explorant la perspective de l'approche paradoxale en gestion.

Modalité d'enseignement

Des exposés magistraux Des activités individuelles et en équipe Des analyses de situations de gestion tirées de leur vécu de gestionnaire Des discussions avec l'enseignant, l'enseignante et les participants, participantes au cours Exercices réflexifs

Préalables académiques

ORH8431 Séminaire d'application en gestion de la santé et des services sociaux

ORH8433 Séminaire synthèse en gestion de la santé et des services sociaux

Objectifs

Ce cours constitue le dernier séminaire d'une série de trois qui visent à amener les personnes étudiantes à intégrer des connaissances et des habiletés développées au cours de leur cheminement au deuxième cycle. Ces séminaires permettront : D'accompagner le nouveau, la nouvelle personne gestionnaire à développer sa posture et ses pratiques de gestion afin de s'adapter à la réalité complexe des organisations de santé et des services sociaux; D'améliorer ses propres capacités à actualiser de manière concrète ses connaissances théoriques et pratiques autant déclaratives (quoi, qu'est-ce), procédurales (comment faire) que contextuelles (quand, pourquoi). Plus spécifiquement, ce troisième séminaire vise à développer une posture innovante et créative dans une réalité complexe comme celle du réseau de la santé et des services sociaux. Pour ce faire, le participant, la participante, expérimentera une démarche analytique qui lui permettra de traduire la complexité d'une situation en actions managériales concrètes.

Sommaire du contenu

Ce cours est structuré en 3 blocs qui visent l'appropriation de l'approche paradoxale en gestion et l'élaboration de pistes d'actions innovantes et concrètes en misant sur le changement émergent (innovation ordinaire, déviance positive). Bloc 1 : Description et analyse en sous-équipes de situations de gestion vécues qui illustrent l'écart entre le prescrit et le réel en fonction des thématiques abordées dans les séminaires d'application et d'intégration. Bloc 2 : Élaboration du diagnostic - Coaching en équipes et exercice de schématisation Bloc 3 : Présentation des plans d'action

Modalité d'enseignement

Des exposés magistraux Des activités individuelles et en équipe Des analyses de situations de gestion tirées de leur vécu de gestionnaire Des discussions avec l'enseignant, l'enseignante et les participants, participantes au cours Coaching en équipe

Préalables académiques

ORH8432 Séminaire d'intégration en gestion de la santé et des services sociaux

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.
Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 31/01/25, son contenu est sujet à changement sans préavis.
Version Automne 2025